

## Fiche d'analyse rapport de jury RAEP

Type de concours interne :  CAPES  CAPET  CAPLP

Nom de la discipline : ARTS PLASTIQUES

### Modalités spécifiques des épreuves :

#### Epreuve 1, d'admissibilité : reconnaissance des acquis professionnelle (RAEP) – coef 1.

- Examen du dossier RAEP, adressé par le candidat, par le jury (note de 0 à 20).

#### Le dossier : 2 parties.

**-Partie 1 : 2 pages dactylographiées maximum, en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 x 29,7 cm. Dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm. Pas de retrait en début de paragraphe.**

Description des responsabilités confiées durant les différentes étapes du parcours professionnel, (dans l'enseignement, en formation, autre...). Cette partie ne peut prendre la forme d'un seul curriculum vitae.

**-Partie 2 : 6 pages dactylographiées maximum, en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 x 29,7 cm. Dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm. Pas de retrait en début de paragraphe.**

**L'authenticité des éléments du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.**

Développer une expérience significative choisie et issue de réalisations/projets pédagogiques d'arts plastiques vécus en responsabilité et analysés finement au préalable.

Cette situation d'apprentissage/de conduite d'une classe s'ouvre à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle.

L'analyse mettra en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat explicite ses choix didactiques et pédagogiques relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné.

Il en garantit la prise en compte des programmes, du socle CCC et référentiels nationaux.

Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

**-Partie 2 bis-annexe : n'excédant au total pas 10 pages et sur support papier, joindre un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de la situation décrite (jugé utile de porter à la connaissance du jury).**

**Sur l'épreuve d'admission, 10 minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de RAEP qui reste à cet effet à la disposition du jury.**

## Epreuve 2, d'admission : épreuve professionnelle – coef 2.

- A partir d'un dossier constitué par le jury, le candidat traite une situation d'enseignement par un temps d'exposé suivi d'un entretien avec le jury.

-Organisation de l'épreuve orale :

	Lieu	Dates approximatives	Intitulé de l'épreuve	Durée de la préparation	Durée de l'exposé	Durée de l'entretien
Epreuve d'admission			Epreuve professionnelle	2 heures	30 minutes maximum	30 minutes maximum
					1 heure maximum	

### L'exposé :

Analyser tout ou partie du dossier et présente un ou plusieurs points relatifs aux approches didactiques et aux démarches pédagogiques qu'il serait possible d'élaborer.

S'appuyer sur des expériences vécues, notamment lorsqu'elles établissent des relations avec les autres domaines artistiques, les autres disciplines, le volet artistique et culturel du projet d'établissement, les Parcours, les partenaires des domaines artistiques et culturels ou lorsqu'elles mettent en pratique le numérique.

### L'entretien :

Echanges portés sur les analyses et les propositions du candidat.

**C'est sur ce temps que le dossier de RAEP peut servir d'appui à un échange (10 minutes maximum).**

**Lien cadrage :** <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98551/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-arts-plastiques.html>

### Conseils :

Les candidats qui n'ont pas exercé leurs fonctions en présence des élèves ne doivent pas pour autant se sentir exclus des concours internes dès lors qu'ils remplissent les conditions d'inscription.

Ces candidats qui peuvent avoir exercé dans un autre niveau d'enseignement que le second degré (premier degré, enseignement supérieur), ou dans un autre département ministériel, ou qui souhaitent se reconvertir dans une autre discipline, pourront faire état d'expériences pédagogiques observées ou montrer en quoi leur parcours leur a permis de construire une identité professionnelle qui leur permette d'exercer le métier de professeur dans la discipline des arts plastiques.

Les épreuves des concours internes ont été fixées afin de permettre d'apprécier des compétences pédagogiques et/ou éducatives transférables.

### Exemple d'un libellé de sujet de l'oral (« Dans le cadre..... ») :

« Dans le cadre du concours interne d'arts plastiques, l'épreuve d'admission est l'occasion pour le candidat de valoriser une pratique professionnelle, acquise notamment en tant que professeur des écoles, contractuel, ou vacataire... Cette épreuve lui permet de traiter d'une situation d'enseignement et d'attester de sa capacité à réfléchir sur sa propre pratique. L'épreuve (coefficient 2) d'une durée d'une heure maximum est précédée de deux heures de préparation. Pendant le temps qui lui est imparti, le candidat élabore un exposé dont la durée ne peut excéder trente minutes. L'entretien qui suit l'exposé (trente minutes maximum) permet de manifester son degré d'implication dans l'exercice du métier et sa capacité à prendre en charge les élèves de façon positive, dans le cadre des programmes d'enseignement d'arts plastiques »

**Dossier-sujet pouvant comporter :**

- des **reproductions d'œuvres** : d'époque ancienne à l'ère contemporaine dans les domaines des arts plastiques, de l'architecture, de la photographie, des techniques artistiques,...
- des **documents textuels** : d'histoire de l'art, d'esthétiques ou théoriques sur l'art, écrits d'artistes, critiques et commentaires, textes pédagogiques, extraits de programmes, relatifs aux technologies artistiques,...
- une **demande d'exploitation précise**, formulée par le jury, pour orienter la prestation du candidat et la situer dans un cadre pédagogique déterminé (citation d'une question du **programme**).

EXEMPLE :

**Documents visuels :**

- 1/ Hervé DI ROSA, *Adam et Eve*, 1997, laque, nacre et coquille d'œuf sur bois, 150x122cm. Document extrait de Hervé di Rosa, Fiac 98, Autour du monde 7ème étape, Binh Duong, Viêt-Nam, page 31.
- 2/ Jérôme BOSCH, *Le jardin des délices*, 1500-1505, huile sur bois, 220x195cm, Musée du Prado, Madrid. Document extrait de Sept Siècle de Peinture en Europe, Michael Jacobs, édition VNU Book International, Paris, page 104.

**Document textuel :**

« Les élèves commencent à nourrir leurs propres travaux de citations qu'ils s'approprient ou détournent pour produire de nouvelles significations ». Introduction Programme Cycle4-Domaine 5, page 225.

**Demande :**

**Votre analyse qui s'appuiera sur tout ou partie des documents de ce dossier en justifiant ce choix vous conduira à construire une séquence d'enseignement pour une classe au cycle 4 que vous présenterez au jury. Les enjeux relatifs à la question de la REPRESENTATION, image, réalité, fiction, ainsi que les compétences à faire acquérir aux élèves, y seront clairement définis.**

## Les incontournables de la discipline :

---

Le candidat et son dossier doivent circonscrire parfaitement certains piliers de la structuration didactique :

**-Les nouveaux programmes des arts plastiques.**

**-La problématique** : ce qui fait sens et pivot dans le projet d'apprentissage : qu'apprennent les élèves ? Ne surtout pas être dans une proposition de type occupationnelle ou « à la manière de ». En somme de quelle question, enjeu, traite la séquence proposée. Veiller en ce sens à ce que les références artistiques convoquées s'ouvrent bien sur votre questionnement/problématique et ne l'illustre pas seulement.

**-Les objectifs d'apprentissages** (artistique, méthodologique,...) : qu'est ce qui est visé au travers de la mise en œuvre de la séquence et de l'exploration/exploitation de la problématique posée/traitée ? Ces objectifs doivent reposer sur les trois *composantes* :

*Plasticienne* : quel(s) savoir-faire ?

*Culturelle* : quelle(s) connaissances ?

*Théorique* : quel(s) savoir-être ?

**-L'évaluation** : quelles compétences sont ciblées, visées et travaillées (A minima une compétence par composante pour chaque séquence : cela garantit les trois composantes au sein de la séquence. Quels supports, modalités, co-implication des élèves, incursion dans la séquence ?

**-Le(s) lanceur(s) incitatif(s)** : textuel, visuel, sonore et/ou un dispositif pour stimuler les élèves et les mettre en pratique rapidement. De ce fait privilégier des pratiques immédiates en lieu et place d'exposés inauguraux trop laborieux et long. Veiller à toujours faire en sorte que vos incitations soient claires, accessibles aux élèves et qu'elles favorisent des propositions ouvertes à la diversité. Penser logique curriculaire et la démarche du plus simple au complexe pour toujours garder en vue la faisabilité de la séquence par des élèves en difficulté (approche et accompagnement personnalisé à prévoir dans une démarche d'anticipation).

**-Le champ référentiel** : quelle références artistiques sont convoquées au sein de la séquence et comment elles sont exploitée ? Privilégier le dialogue permanent entre l'œuvre et la pratique en train de se faire, en lieu et place de temps trop distincts ; tout en sachant justifier les choix opérés. Avoir une vision très élargie sur l'ensemble des périodicités : des origines à nos jours, afin de faire monstration d'une maîtrise chronologique.

**-La verbalisation** : faire la monstration que ce temps de parole permet bien de placer celle de l'élève au centre de ce temps d'échange à dessein qu'il soit bien acteur des éléments relevés/partagés. Penser sa fonction : sert-elle de lanceur, de relance, de point d'étape, d'analyse, de bilan, d'évaluation,... ?

**-Les modalités** : expliciter l'organisation matérielle et spatiale.

**-La temporalité** : comment la séquence est-elle planifiée ? La place centrale de la pratique est-elle bien assurée ?

**-Le numérique** : comment aborder cette question ; le mettre en œuvre au sein de situations confortables (ayant tout l'équipement) et contraintes (peu ou pas de matériel) ?

**-Le projet :** comment celui-ci est élaboré (s'appuyer sur une fiche de cours complète, solide et structurante) et comment il (peut) s'ouvrir (rir) à d'autres projets transversaux, interdisciplinaires ; à l'histoire des arts, aux parcours (EAC,...), etc. ; son prolongement (éventuel).

**-Les Parcours :** comment investir le(s) parcours et contribuer au rayonnement disciplinaire au sein de l'établissement (projets, partenariat, sortie, liaison école/collège-cycle 3, DNB,...) ?

**-L'autoanalyse de sa proposition :** qu'est-ce qui est attendu, qu'est-ce que l'on peut anticiper, comment les élèves vont-ils réagir, quelles questions peuvent-ils poser, etc. ? Garder la bonne distance, le bon jugement critique (n'être ni dans l'emphase, ni dans le déni) afin de toujours rester ouvert à réinterroger/repositionner (au besoin) peu ou prou sa proposition de séquence.

**-Le positionnement professionnel :** qu'implique votre statut d'enseignant, eu égard des textes institutionnels/administratifs, des principes et valeurs (éthique) de la République ?

## Ouvrages, manuels, logiciels.... de références :

---

### Logiciels :

[http://arts-plastiques.ac-orleans-tours.fr/numerique/outils\\_logiciels/](http://arts-plastiques.ac-orleans-tours.fr/numerique/outils_logiciels/)

### Introduction généraliste et synthétique :

BIANCHERI Alain, *Arts Plastiques au XXème siècle - Questions essentielles*, Collection GIORDAN André et MARTINAND Jean-Louis, édition Delagrave Pédagogie et formation, 2002.

BIANCHERI Alain, *Arts Plastiques au XXème siècle – Analyse des mouvements et des œuvres*, Collection GIORDAN André et MARTINAND Jean-Louis, édit. Delagrave Pédagogie et formation, 2002.

GENET-DELACROIX Marie-Claude et TROGER Claude, *Du dessin aux arts plastiques : histoire d'un enseignement*, CRDP d'Orléans-Tours, 1994.

### Pédagogie des arts plastiques :

MÉRIEU Philippe, *Apprendre... oui, mais comment ?* Paris, ESF, 1987.

MÉRIEU Philippe, *La pédagogie entre le dire et le faire*, ESF, coll. Pédagogies, Paris, 1995.

BOURDIEU Pierre, *Penser l'art à l'école*, Actes sud, 2001.

GAILLOT Bernard-André, *Arts plastiques ; éléments d'une didactique critique*, PUF, coll. Éducation et formation, Paris, 1997.

MICHAUD Yves, *Enseigner l'art ? Analyses et réflexions sur les écoles d'art*, éd. J. Chambon, 1993.

ARDOUIN Isabelle, *L'éducation artistique à l'école*, ESF, coll. Pratiques et enjeux pédagogiques, 1997.

CHATEAU Dominique, *Arts plastiques, archéologie d'une notion*, éditions Jacqueline Chambon, 1999.

CHÂTEAU Dominique, *La question de la question de l'art*, PUV Saint-Denis, 1994.

CHANTEUX Magali et SAÏET Pierre, *Didactique des arts plastiques, l'artistique et les références artistiques dans les pratiques*, (Actes du stage national, 1995), Paris, MEN, DLC, 1996.

CHEVALLARD Yves, *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné, avec un exemple de la transposition didactique, La pensée sauvage*, 1991.

KAMBOUCHNER Denis, MEIRIEU Philippe, STIEGLER Bernard, *L'école numérique et la société qui vient*, Ed. Mille et une nuits, 2012,

POSTIC Marcel et DE KETELE Jean-Marie, *Observer les situations éducatives*, PUF, Paris, 1988.

ROUX Claude, *L'enseignement de l'art, la formation d'une discipline*, édition J. Chambon, 1999.

DE LANDSHEERE Viviane et Gilbert, *Définir les objectifs de l'évaluation*, Paris, PUF, 1976.

DE DUVE Thierry, *Faire école (ou la refaire ?)*, Les presses du réel, Critique, théorie et documents, 2008.

BONAFoux Pascal et DANÉTIS Daniel (dir.), *Critique et enseignement artistique : des discours aux pratiques*, Série Références, L'Harmattan, Paris, 1997.

FOURQUET Jean-Pierre, *L'art vivant au collège : Rencontres avec des œuvres et des artistes contemporains*, CRDP Champagne-Ardenne, 2004.

KORCZAK Janusz, *Quand je redeviendrai petit*, FaberEds, 2013.

PÉLISSIER Gilbert, *Arts plastiques : Que l'école est belle ou petit plaidoyer pour un certain flou*, Communic'actions, Rectorat de Paris, 1991.

PÉLISSIER Gilbert, *Le profil des enseignants d'arts plastiques*, rapport d'étude, 1993-1994, MEN, 1995.

### **L'évaluation en arts plastiques :**

GAILLOT Bernard André, *Enseigner les Arts Plastiques par l'évaluation*, Cahiers pédagogiques n°24, 1991.

DE KETELE Jean-Marie, *L'évaluation : approche descriptive ou prescriptive*, Bruxelles, De Boeck, 1986.

PERRENOUD Philippe, *L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages*, Bruxelles, De Boeck, 1998.

HADJI Charles, *L'évaluation, règles du jeu : des intentions aux outils*, ESF, Paris, 1989.

HADJI Charles, *L'évaluation démystifiée*, ESF, Paris, 1997.

### **Repérage chronologique et champ référentiel :**

FRIDE Patricia, CARRASSAT R. et MARCADE Isabelle, *Comprendre et reconnaître les mouvements dans la peinture*, édition Bordas. 1993.

#### *Période ancienne :*

GOMBRICH Ernst Hans, *Histoire de l'Art*, édition Flammarion, Phaidon. 2001.

#### *Période moderne :*

KRAUSS Rosalind, *L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, édition Macula. 1993.

#### *Période contemporaine :*

De MEREDIEU Florence, *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*, édition Larousse in extenso. 2011.

LE THOREL-DAVIOT Pascale, *Petit dictionnaire des artistes contemporains*, édition Bordas, Larousse. 1996.

### **Problématiques et champ notionnel :**

BOSSEUR Jean-Yves, *Vocabulaire des arts plastiques du XXème siècle*, édition Minerve. 1998.

DUFRENE Thierry, *La grande galerie des sculptures*, édition du Centre Pompidou/Musée du Louvre , édition Musée d'Orsay. 2005.

GERVEREAU Laurent, *Dictionnaire mondial des images*, édition Nouveau monde. 2010.

ARDOINO Jacques : *Les avatars de l'éducation : problématiques et notions en devenir*, Presses Universitaires de France, 2000.

SOURIAU Etienne, *Vocabulaire d'esthétique*, Presses Universitaires de France, 2010.

### **Extraits de rapports du jury :**

DANTO Arthur, *La Transfiguration de banal*, Seuil, 1989.

DEWEY John, *L'art comme expérience*, Gallimard, 2010.

FOZZA Jean-Claude, GARRAT Anne-Marie, PARFAIT Françoise, *Petite fabrique de l'image*, Magnard, 2003.

---

## Autres suggestions :

---

Les critères d'appréciation du jury :

-**Pertinence du choix de l'activité** décrite,

Dans le flot des propositions, il n'est pas vain de faire preuve et monstration de singularité pédagogique, notamment eu égard de spécificité et des attendus au sein de la discipline des arts plastiques.

-**Maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques** de l'activité décrite,

-**Structuration** du propos,

-**Prise de recul dans l'analyse** de la situation exposée,

-**Justification argumentée** des choix didactiques et pédagogiques opérés,

-**Qualité de l'expression** et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Constats du Jury - conseils donnés pour réussir :

**Lien rapport du jury :** [http://cache.media.education.gouv.fr/file/capes\\_int/37/8/artplast\\_267378.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/capes_int/37/8/artplast_267378.pdf)

**Lien Eduscol :** <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/se-former/concours/capes/capes-interne.html>